



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 33 – 15 octobre 2021

Faits marquants :

- La Suisse pourrait rencontrer des retards dans le calendrier de mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des multinationales prévue par l'accord de l'OCDE
- Deux rapports viennent confirmer les risques d'approvisionnement électrique de la Suisse en l'absence d'accord UE-Suisse sur l'électricité

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 14/10	Var. vs 07/10
EUR/CHF	1,6991	-0,25%
USD/CHF	0,9203	-0,72%
SMI	11 892.52	+1,1%
Taux 10a	-0,11	+2pb

Covid-19

Situation sanitaire en Suisse et au Liechtenstein, le 15 octobre à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
Vendredi 15 octobre	854 591	10 791
jeudi 14 octobre	854 590	10 791
Mercredi 13 octobre	854 001	10 789
Mardi 12 octobre	853 065	10 785

*Office fédéral de la santé publique

Vaccination : Au 12 octobre 2021, la Suisse avait dépassé les 65 % de primo-vaccinés au sein de sa population (5,7 M de personnes) et 60 % d'individus entièrement vaccinés (5,2 M de personnes).

Traitement thérapeutique : Roche vient de soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché à l'Agence européenne des médicaments (EMA) pour son traitement contre la Covid-19 Ronapreve (composé des anticorps monoclonaux casirivimab et imdevimab).

Economie

Inflation : L'indice des prix à la production et à l'importation a crû de +4,5% en septembre en glissement annuel.

Fiscalité internationale : Le conseiller fédéral en charge des finances, Ueli Maurer, a participé la semaine passée à la réunion des ministres des finances du G20 et aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Rappelant à nouveau, lors de la réunion du G20, la position du pays quant au fait de tenir compte des « petits pays économiquement solides », le conseiller fédéral a indiqué qu'il pourrait être difficile pour la Suisse de respecter le délai de 2023, tel que souhaité par l'OCDE, pour mettre en œuvre la réforme sur la fiscalité des multinationales compte-tenu du rythme des processus législatifs nationaux.

Organisations internationales : La Suisse a fait l'objet le mois dernier d'un examen par les « Pairs » de l'OCDE dans le cadre du comité d'examen des politiques économiques et de développement. Le comité a salué la

résilience de l'économie face à la crise sanitaire en appelant néanmoins à ne pas retirer de façon trop rapide les mesures adoptées en matière de soutien à l'économie. Sur le long terme, le comité a identifié deux points de vulnérabilité pouvant affecter la croissance potentielle : i/ le vieillissement de la population, appelant à une hausse de l'âge de départ à la retraite et son indexation sur l'espérance de vie, et ii/ le fonctionnement du marché du travail pour les femmes, recommandant de réduire l'écart salarial femme/homme tout en relevant le taux de participation des femmes au marché du travail - celles-ci ayant davantage recours au travail à temps partiel, objectif qui pourrait être atteint par une hausse de l'offre de garde d'enfants et une meilleure accessibilité aux ménages modestes. Le comité a enfin appelé les autorités suisses à accroître la concurrence dans certains secteurs, comme l'agroalimentaire ou les services aux entreprises. Le rapport sera publié d'ici à la fin de l'année.

Formation professionnelle : Fin septembre 2021, le nombre de contrats d'apprentissage signés sur l'ensemble du pays s'élevait à environ 77 000, soit un chiffre similaire à celui des années précédentes. La Suisse s'apprête à rehausser le nombre de place en apprentissage en raison d'un afflux attendu de jeunes terminant le cursus obligatoire : sur la période 2021-27, le nombre d'élèves en dernière année d'école obligatoire devrait croître de 14 % pour atteindre près de 82 000 en 2027.

Secteurs non financiers

Energie : La Commission fédérale de l'électricité (ElCom), le régulateur de l'énergie, et Swissgrid, la société publique de transport d'électricité, ont publié deux rapports conjoints, commandés par le Conseil fédéral. **1/ Le premier rapport porte sur les différents scénarii de coopération entre la Suisse et l'UE**, en réponse au rejet par la Suisse du projet d'accord-cadre institutionnel entre les deux parties. Alors que l'UE n'entend pas signer de nouvel accord, la Suisse souhaiterait négocier un accord d'accès au marché européen de l'électricité, la Confédération étant dépendante des importations de ses voisins - besoin accentué par la sortie annoncée du nucléaire de la Suisse d'ici à 2050. Dans son scénario le plus pessimiste (aucun partenariat avec l'UE ou les gestionnaires privés européens), le rapport indique qu'à l'horizon 2025, la Suisse pourrait connaître des coupures d'électricité régulières pouvant aller jusqu'à 500 heures par an. **2/ Le second rapport, ciblant le réseau, appelle à renforcer les capacités de ce dernier et à mieux coordonner les acteurs du secteur (producteurs, transporteurs, distributeurs)** afin de renforcer la sécurité du réseau et de l'approvisionnement à court et à moyen terme.

Environnement : La Suisse vient de signer deux accords avec la Géorgie et la République Dominicaine en faveur de la protection du climat. Ces accords visent à permettre à la Suisse de compenser une partie de ses émissions de CO₂ via des projets de protection dans les deux pays. La Suisse a déjà signé plusieurs accords similaires avec le Pérou (octobre 2020), le Ghana (novembre 2020), le Sénégal (juin 2021) et le Vanuatu (2021). La multiplication de ces accords pourrait permettre à la Suisse d'afficher officiellement des progrès dans la mise en œuvre de sa Stratégie climatique par des projets menés hors de ses frontières, alors que les autorités fédérales rencontrent des difficultés à obtenir des résultats significatifs en matière de baisse d'émissions sur le territoire national. Le rejet par référendum en juin 2021 de la révision de la loi sur le CO₂, qui devait notamment rehausser la fiscalité vertes, compromet les possibilités d'accentuation des mesures contraignantes au plan environnemental.

La Confédération est toutefois tenue par ses engagements internationaux (accord de Paris sur le climat) de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2030. Selon l'Office fédéral de l'Environnement, les rejets de gaz à effet de serre en Suisse ont diminué de 14 % entre 1990 et 2019.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Antoine BOCOGRANO

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay